

INSERTIONS.

Emprunt fédéral de 1857.

L'intérêt semestriel de cet emprunt, échéant au 15 Juillet prochain, sera acquitté à dater de ce jour, contre restitution du coupon. (N° 21) aux lieux de paiement ordinaires.

Berne, le 6 Juillet 1867.

La Caisse fédérale.

Mise au concours.

Par décision du Conseil fédéral du 3 courant, la place de *buraliste* à la Chancellerie fédérale est mise au concours.

Indépendamment de certificats constatant la jouissance des droits civiques, on demande que le postulant soit en état de tenir la correspondance française et de traduire de l'allemand en français. La connaissance de la langue italienne est à désirer.

Le traitement annuel attaché à cette place est pour le moment fixé à fr. 2000 jusqu'à fr. 2200, et pourra être augmenté en raison des services que le titulaire rendra.

Les inscriptions sont admises jusques fin du mois courant à la Chancellerie fédérale, qui se réserve de faire subir un examen aux postulants.

Berne, le 12 Juillet 1867.

La Chancellerie fédérale.

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Télégraphiste* à Fontaines (Neuchâtel). Traitement annuel fr. 120, plus la provision des dépêches montant environ à fr. 80. S'adresser, d'ici au 26 Juillet 1867, à l'Inspection des télégraphes à Berne.

2) *Porte-faix* au bureau principal des péages à Rorschach. Traitement annuel fr. 950. S'adresser, d'ici au 29 Juillet 1867, à la Direction des péages à Coire.

3) *Commis de poste* à St. Gall. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi fédérale du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 24 Juillet 1867, à la Direction des postes à St. Gall.

4) *Buraliste et facteur* à Kappel (St. Gall). Traitement annuel fr. 660. S'adresser, d'ici au 26 Juillet 1867, à la Direction des postes à St. Gall.

5) *Buraliste* à Villeret (Neuchâtel). Traitement annuel fr. 800. S'adresser, d'ici au 28 Juillet 1867, à la Direction des postes à Neuchâtel.

6) *Facteur de lettres* à Aldorf. Traitement annuel fr. 720. S'adresser, d'ici au 2 Août 1867, à la Direction des postes à Lucerne.

1) *Facteur de banlieue* à Lausanne. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 17 Juillet 1867, à la Direction des postes à Lausanne.

2) *Buraliste et facteur* à Hochdorf (Lucerne). Traitement annuel fr. 804. S'adresser, d'ici au 17 Juillet 1867, à la Direction des postes à Lucerne.

3) *Commis de poste* à Berne. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi fédérale du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 18 Juillet 1867, à la Direction des postes à Berne.

4) *Télégraphiste* à Brunnen (Schwyz). Traitement annuel fixe fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 22 Juillet 1867, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

5) *Conducteur* pour l'arrondissement postal de Berne. Traitement annuel au moins fr. 1020. S'adresser, d'ici au 16 Juillet 1867, à la Direction des postes à Berne.

Trafic de l'Administration des télégraphes.

A page 390.

Mois.	Nombre des Bureaux		Nombre des dépêches.*)						Recettes.**)															
			Service interne.		Service international. (Transit y compris)		Total.		Service interne.		Service international. (Transit y compris.)		Divers.		Total.									
	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.	1866.	1867.						
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.						
Janvier .	253	290	49,285	50,513	17,792	19,250	67,077	69,763	25,872	65	25,780	30	33,559	77	33,848	39	913	70	577	81	60,346	12	60,206	50
Février .	257	292	45,763	47,019	15,955	20,463	61,718	67,482	24,116	70	24,644	85	28,420	28	32,159	80	435	67	692	7	52,972	65	57,497	42
Mars . . .	259	292	54,638	55,956	18,932	21,069	73,570	77,025	28,385	95	29,303	50	33,621	08	42,534	15	477	88	849	67	62,484	91	72,687	32
Avril . . .	264	296	54,797	55,799	21,746	24,860	76,543	80,659	29,221	95	28,945	—	24,730	73	43,553	57	130	33	997	93	4,621	55	73,496	50
Mai	265	298	63,970	64,887	25,097	28,601	89,067	93,488	33,443	40	33,642	55	43,107	51	29,376	14	551	43	596	30	77,102	34	63,614	99
Juin	267	302	65,122	64,622	23,379	26,036	88,501	90,658	34,065	80	33,122	80	27,250	25	24,087	97	730	72	1,307	76	62,046	77	58,518	53
Juillet . . .	269		84,189		31,630		115,819		43,735	—			67,851	02			655	64			112,241	66		
Août	269		83,202		32,27		115,409		43,493	65			-12,139	25			1,169	58			32,523	98		
Septembre . .	273		76,043		31,344		107,387		39,582	85			42,384	71			560	22			82,527	78		
Octobre . . .	276		77,836		26,350		104,186		40,033	15			44,066	85			8,897	70			92,997	70		
Novembre . . .	280		58,175		20,714		78,889		30,289	65			- 7,485	87			13,167	68			35,971	46		
Décembre . . .	284		53,297		20,612		73,909		27,912	05			8,413	47			15,452	88			51,778	40		
Total			766,317		258,785		1,052,075		400,152	80			284,319	09			43,143	43			727,615	32		

*) Dans le nombre des dépêches est comprise la totalité des dépêches tant reçues qu'expédiées par chaque bureau.

**) Les fluctuations extraordinaires dans les recettes internationales proviennent des liquidations avec l'étranger.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1867
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.07.1867
Date	
Data	
Seite	389-390
Page	
Pagina	
Ref. No	10 060 576

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.